



Visites au Salon de l'Agriculture

P3 ENTREPRISE ET TERRITOIRE

Aires de grand
passage

LNPN : une grave
question

P4 AGRO- ENVIRONNEMENT

Diagnostic Agro-
Environnemental

SDAGE Seine -
Normandie

P5 TECHNIQUE ET ECONOMIQUE

Conseil Technique
et
Environnemental

Le chanvre dans
les Yvelines

P6 INFO- COMMUNICATION

La Chambre au
Salon

Visites
d'exploitations
avec les Préfets

Un nouvel Info Chambre

Vous l'aurez remarqué, notre Info Chambre a changé ! L'évolution du design de notre trimestriel a été réfléchi et retravaillé avec les membres de la Commission Communication de la Chambre d'Agriculture. Nous avons souhaité remanier ce support de communication, essentiel pour la Chambre, afin de vous offrir une lecture plus aérée et plus illustrée de l'actualité de notre Compagnie au service des agriculteurs ouest-franciliens.

Au niveau du contenu, des témoignages et points de vue de confrères viennent compléter l'analyse des sujets traités. Quant à l'agenda, il a été décidé de revenir à son objet initial de vous informer des échéances importantes des mois à venir dans tous les domaines. Enfin, la rubrique Actualités vous propose des idées de livres, sorties et musiques à découvrir...

Je vous souhaite une bonne lecture !

D. Rabier
Président de la Commission
Communication



CHAMBAGRI
CONSEILS

2 avenue Jeanne d'Arc - BP111
78153 LE CHESNAY CEDEX
01.39.23.42.00
www.ile-de-france.chambagri.fr
accueil@ile-de-france.chambagri.fr

Date du dépôt légal : novembre 1999, N°I.S.S.N 1299-1961,
N°C.P.P.A.P : 0105 B 05427
Directeur de la publication : C. HILLAIRET
Conception : Bureau Communication
Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile de France
Imprimeur : Wauquier - 12 rue Pasteur - BP 27
78270 Bonnières sur Seine



EDITO

Un Salon sous tension

Le Salon de l'agriculture, habituel temps fort de médiatisation de notre métier, a particulièrement marqué les esprits cette année. Dans un contexte de crise agricole pour tous les secteurs de production, de nombreuses actions et témoignages ont révélé les vives préoccupations quant à la situation et l'avenir des exploitations françaises.

Et pourtant, nos concitoyens et politiques semblent majoritairement soucieux de la nécessité de maintenir le tissu économique que constitue l'agriculture dans notre pays, pour l'équilibre et le dynamisme des territoires ruraux. Reste que leurs actions ne sont pas à la hauteur de cette ambition !

Nous avons accueilli au Salon les élus proches du monde agricole de notre territoire et l'Administration, aux côtés de la FDSEA et de JA Ile-de-France.

Nous avons ainsi pu présenter et discuter tous les motifs de profondes inquiétudes du moment et proposer des pistes de travail. De la conjoncture aux contraintes environnementales, des déceptions du non-respect de la pause normative annoncée par le Premier Ministre le 3 septembre, aux espoirs de simplification administrative qui se laissent toujours attendre, nous avons eu à cœur de ne passer sous silence le désarroi ressenti dans les fermes d'Ile-de-France.

Un accent particulier a systématiquement été mis sur les cours actuels de nos produits, bien en-deçà des prix de revient notamment en grandes cultures. Le caractère exceptionnel de la situation des exploitations a été illustré par la volatilité des cours entraîne des marges brutes variant du simple au double en l'espace de 3 ans et des taux d'Annuités/EBE passant de 60 à 145 % !

Nous continuerons donc de maintenir nos politiques en alerte tant que des solutions efficaces ne seront pas proposées : des outils de lissage du revenu, une identification claire des produits français dans la grande distribution, et des prélèvements sur le 1er pilier de la PAC maintenus au minimum pour assurer son rôle de filet de sécurité du revenu, tant que l'espoir d'aides fonction des prix ne se réalisera pas au travers de la future réforme PAC à l'horizon 2020.

C. HILLAIRET
Président de la Chambre d'Agriculture





Aires de grand passage

Les aires de grand passage ?

Dans le Sud Yvelines comme le Sud Essonne doit être réalisée une aire de grand passage pour les « gens du voyage ». Or l'aménagement de telles aires rencontre manifestement une forte résistance chez les élus et la population. C'est donc jusqu'à présent en vain que les préfets pressent les maires de leur proposer des emplacements. Pendant ce temps, agriculteurs et propriétaires fonciers, subissent l'invasion de leurs terres et les multiples désagréments liés à ce genre de situation. Certes, il n'est pas aisé de trouver un site si grand - environ 5 hectares - et répondant aux conditions de desserte et d'équipements nécessaires à ces grands rassemblements de caravanes. Mais n'est-ce pas là un argument qui en cache un autre : celui du refus pur et simple d'un tel projet ? Faut-il alors, comme le demandent les élus de la communauté de communes du Val d'Essonne, réviser le contenu des schémas départementaux ? Dans ce débat houleux, la profession agricole maintient sa position constante : les espaces agricoles ne sont pas des zones de relégation. Si les territoires ruraux du Sud francilien sont vastes et productifs, cela ne peut être une raison suffisante pour y implanter au milieu des champs des équipements dont personne ne voudrait et consommer inconsidérément des hectares de foncier agricole. Chaque année la ferme francilienne perd plusieurs centaines d'hectares et la périurbanisation galopante du territoire complique toujours plus le travail des agriculteurs.

L. de MIRIBEL - Service Entreprise et Territoire

ZOOM SUR...



« Les agriculteurs n'ont pas à subir d'installations illicites de caravanes dans leurs champs et la profession agricole n'a pas à être prise en otage d'un débat de société dont elle n'est pas responsable. La société française reconnaissant l'itinérance, l'Etat et les élus doivent impérativement prendre leur responsabilité et faire appliquer les schémas départementaux d'accueil des gens du voyage en vigueur depuis 2000 ou faire évoluer la réglementation si elle ne convient pas. Si toutefois, les aires de grands passages devaient se réaliser, il est inenvisageable, qu'une fois de plus, elles viennent consommer des espaces agricoles. Il existe en Ile-de-France, suffisamment de terrains propriétés de l'Etat pour les y installer. >>>

D. GREFFIN - Président FDSEA IDF

LNPN : une grave question



Le tronçon francilien du projet de liaison ferroviaire de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN) suscite bien des inquiétudes. Là où passent déjà une voie ferrée en rive gauche et une autre en rive droite de la Seine ainsi qu'une autoroute, est-il concevable d'y ajouter une nouvelle infrastructure de transport ? Faut-il dès lors passer par les plateaux qui dominent la vallée de la Seine avec des viaducs sur les vallées de la Mauldre et de la Vaucouleurs ? Dans un cas comme dans l'autre, le tribut à payer par l'agriculture sera très lourd. Les récents travaux sur la liaison Tours-Bordeaux - d'emblée déficitaire - nous ont montré à quel point le territoire peut être impacté par une telle infrastructure. Sans parler de l'emprise, considérable, ce sont toutes les routes et les chemins, les réseaux aériens et souterrains, qui doivent être déplacés. Quant au marché foncier, les remboursements et la recherche de compensation pour les exploitations agricoles et les milieux naturels le mettra sous très forte pression pendant des années... La Région Ile-de-France sera forcément sollicitée pour cofinancer ce projet. Nos nouveaux élus accepteront-ils de payer des milliards pour une telle dévastation de leur territoire ?

L. de MIRIBEL - Service Entreprise et Territoire



Pour en savoir plus
Service Entreprise
01 39 23 42 39



DAE Polyculture ou Elevage

Le Diagnostic Agro-Environnemental

Proposé par la Chambre, ce diagnostic peut répondre à plusieurs attentes d'agriculteurs et est de ce fait modulable. Il est par exemple éligible pour répondre aux exigences régionales dans le cas des subventions du type PCAE. Un diagnostic environnemental est effectivement demandé lors du dépôt de dossier. Dans ce cas, l'outil de diagnostic est simplifié afin de permettre une réactivité suffisante au regard des échéances de calendrier dues à cette procédure.

Mais le DAE est aussi un outil adapté pour réaliser un pré-diagnostic à la certification HVE (Haute Valeur Environnementale)* des exploitations agricoles, pour ses 3 niveaux d'exigences, pour réaliser un diagnostic initial dans le cas d'une contractualisation MAE (Mesures Agro-Environnementales), ou tout simplement pour savoir où se situe son exploitation dans sa globalité vis-à-vis de l'Environnement.

Le DAE traite de tous les postes de l'exploitation au regard de la thématique Environnementale, et au-delà de la réglementation. Un bilan est réalisé, de manière pédagogique avec code couleur, mettant en avant les points forts, à améliorer ou à corriger en priorité.

Ce diagnostic est valable 3 ans dans le cas des subventions PCAE et est financé dans tous les cas à 80 % par la Région Ile-de-France (investissement plafonné max de 1 300 € HT).

*<http://agriculture.gouv.fr/certification-environnementale-mode-demploi-pour-les-exploitations>

C. FERRAND - Bureau Agro-Environnement

ZOOM SUR...



«J'ai réalisé un Diagnostic Agro-Environnemental d'exploitation agricole début 2014 dans le cadre d'un Invent'if-PCAE (Plan de Compétitivité d'Adaptation des Exploitations agricoles). Au delà de l'obligation de réalisation pour la subvention, j'ai trouvé un réel intérêt à faire un DAE. Il m'a en effet permis d'obtenir un état des lieux, et par la même occasion, un diagnostic de mon entreprise.

La logistique proposée par le Bureau Agro-Environnement de la Chambre au niveau réalisation est pratique, que ce soit pour la possibilité de remplir le questionnaire à distance (plus rapide!) ou l'entretien par téléphone. Le compte-rendu, quant à lui, est très accessible et surtout colle bien au terrain. >>>

F. PIGEON - Agriculteur (91)

SDAGE Seine-Normandie

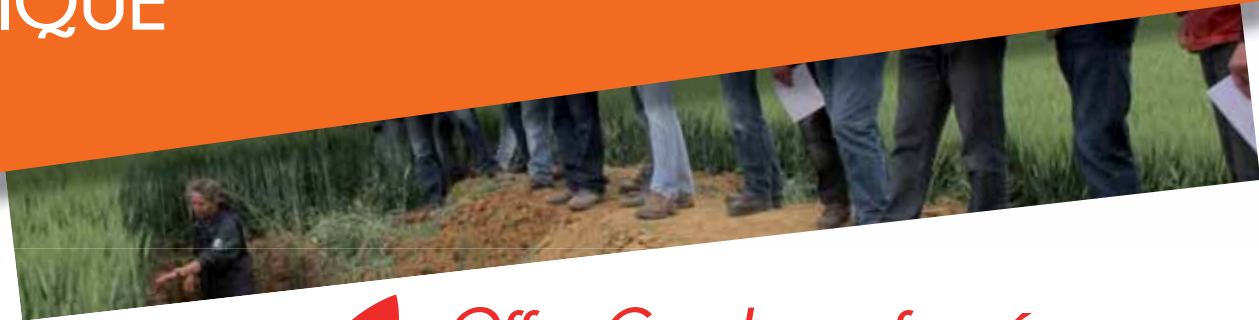


Malgré la farouche opposition de la profession agricole, le SDAGE Seine-Normandie a été approuvé par le comité de Bassin de l'Agence de l'Eau le 5 Novembre 2015. Ce document de planification impactera toutes les décisions administratives liées à l'eau (irrigation, captages d'eau potable, zones vulnérables, zones humides, etc...) entre 2016 et 2021. La profession agricole dénonce les méthodes de travail de l'Agence de l'Eau : pas d'écoute des remarques de nos représentants professionnels, positions très idéologiques et peu étayées scientifiquement, stigmatisation de l'activité agricole. Ce contexte a conduit inévitablement à une rédaction du document défavorable à l'exercice d'une agriculture performante. Les Présidents des Chambres d'Agriculture et des FDSEA des 19 départements du Bassin Seine – Normandie se sont réunis début Février et ont décidé à l'unanimité d'engager un recours gracieux auprès du Préfet de la Région Ile-de-France, coordonnateur du Bassin Seine – Normandie. La Profession ne manque pas d'arguments pour poursuivre le recours par la voie du contentieux, au cas où aucun accord amiable ne serait trouvé.

L. SABLIER - Bureau Agro-Environnement



 **Pour en savoir plus**
Bureau Environnement
01 39 23 42 40



Offre Cercle renforcée

Conseil Technique et Environnemental

Pour la campagne 2016, la Chambre d'Agriculture poursuit ses deux offres de « conseil technique et environnemental » auprès des producteurs de Grandes Cultures. Pour la seconde année consécutive, notre offre de conseil s'adapte aux demandes des agriculteurs en offrant plusieurs niveaux de prestations. La volonté des élus de la Chambre d'accompagner au plus près les agriculteurs de son territoire est toujours plus affirmée.

Pour cette campagne 2016, les conseils seront renforcés sur le volet économique avec l'apparition des prix sur les programmes délivrés par le logiciel de conseil Isapreco. L'accent sera aussi porté sur l'innovation avec la poursuite des essais sur les produits bio stimulants, le bio contrôle, le soja ou encore le chanvre, sans oublier l'agriculture de conservation. L'équipe des conseillers techniques a consulté, lors de l'année 2015, 5 jeunes ingénieurs et techniciens pour renouveler son effectif apportant avec eux un regard nouveau et des innovations.

En 2016 le « conseil renforcé » sera encore plus mis en avant sur le plan technique, économique et environnemental, permettant aux exploitants agricoles de bénéficier d'un suivi intensif et personnalisé. L'objectif est clairement d'améliorer la marge des agriculteurs tout en les sécurisant sur le plan environnemental, par l'intervention de conseillers du Bureau Agro-Environnement.

C. DION - Service Technique et Economique

ZOOM SUR...



« Depuis un an, j'ai souscrit au Service Renforcé de la Chambre auprès de mon conseiller Cercle. Cette nouvelle option s'est avérée très intéressante car je suis très demandeur de conseils : nous élaborons les programmes en morte saison pour optimiser mes marges puis en saison, nous continuons d'affiner ce travail avec davantage de tours de plaine avec mon technicien. Cette disponibilité représente un coût, mais je m'y retrouve largement sur le plan économique et cela m'apporte plus de sécurité dans la gestion technico-économique de mon exploitation. Enfin, l'élaboration du plan de fumure et la vérification du dossier Mesp@r-celles, en fin de saison, est un vrai plus pour clôturer mes enregistrements parcellaires. >>>

E. LAME - Agriculteur (78)

Nouveau : chanvre dans les Yvelines



A l'initiative des Cercles de Houdan-Rambouillet et Montfort l'Amaury, une trentaine d'agriculteurs travaillent avec les conseillers de la Chambre d'Agriculture sur l'implantation de la culture de chanvre dans l'ouest des Yvelines.

En collaboration avec l'association AGRO-CHANVRE qui sera chargée de valoriser la paille, une quarantaine d'hectares seront implantés chez 6 agriculteurs du secteur de Houdan pour cette première année. Les conseillers du secteur assureront le suivi technique de la culture tout au long de la campagne.

L'objectif est de diversifier les assolements tout en améliorant la gestion du désherbage sur la rotation.

La Chambre d'Agriculture qui accompagne déjà la filière Gatichanvre dans l'Essonne (400 hectares) a acquis une solide expertise technique sur cette culture.

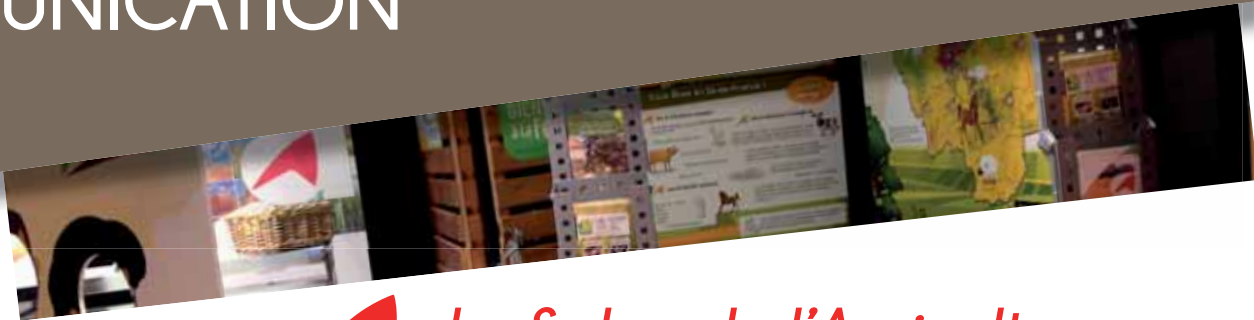
Les producteurs espèrent une marge brute entre 600 et 700 € pour cette première année, mais c'est à eux de trouver les débouchés pour la graine de chanvre appelé Chênevis.

C. DION - Service Technique et Economique



Pour en savoir plus
Service Technique
01 39 23 42 40

COMMUNICATION



Le Salon de l'Agriculture

La Chambre présente au Salon

Le Salon de l'agriculture, c'est dix jours intensifs pour le Bureau Communication de la Chambre. En effet, depuis l'année dernière, les Chambres d'Ile-de-France se partagent un stand. Au programme : quiz sur les filières, carte sur les productions franciliennes, de belles rencontres avec le grand public... Cette opération de communication permet de rencontrer les citoyens et de leur faire découvrir l'agriculture en francilienne. Mais la participation de la Chambre au Salon ne s'arrête pas là. Chaque année, elle fait visiter le Salon aux personnalités politiques afin de les sensibiliser aux problématiques agricoles, au côté du syndicalisme FDSEA/JA. Lundi 29 février, Christophe Hillairet, Damien Greffin et Frédéric Arnoult, ont reçu les élus proches du monde agricole de l'ouest francilien (photo en première page), puis mardi 1er mars l'Administration francilienne (Préfets, DRIAAF et DDT). Les parcours étaient comme à l'accoutumée minutieusement préparés afin d'aborder tous les sujets, critiques et essentiels pour la profession. Stands APCA, FNSEA, JA National puis l'Odyssée du végétal avec la FOP et l'AGPB, le pôle Elevage et pour finir, passage obligatoire sur l'Espace Région Ile-de-France, inauguré par Valérie Péresse, Présidente du Conseil Régional, le samedi 27 février. Les Chambres d'Agriculture franciliennes comptent réitérer leur présence au Salon l'année prochaine en prenant une part toujours plus importante dans l'organisation de l'espace régional Ile-de-France.

A. DE LA DURE - Bureau Communication et Information

ZOOM SUR...



« Le Salon de l'Agriculture est un moment important pour échanger avec le grand public. Nous pouvons expliquer nos manières de faire en insistant sur le fait que dans chaque intervention au champ il y a du bon sens et une réelle volonté de produire, dans le respect de l'environnement et de la qualité du produit ; en résumé de montrer l'image de marque de l'agriculture française. Le stand Chambre communique également sur nos filières franciliennes et permet d'insister sur le rôle d'accompagnement et de conseil technique auprès des agriculteurs. Les visites du Salon avec les élus et l'Administration, quant à elles, sont primordiales afin d'évoquer nos problématiques de terrain ou encore le contexte économique actuel. »

F. ARNOULT - Président JA IDF

Visites d'exploitation avec les Préfets



Judi 25 février et vendredi 4 mars les Préfets des Yvelines et du Val d'Oise ont été chacun accueillis sur trois fermes de leur département, accompagnés des services de la DDT.

Les Présidents de la Chambre d'agriculture, de la FDSEA et de JA Ile-de-France ont exposé aux côtés des responsables agricoles locaux et des agriculteurs visités, les spécificités et problématiques propres au secteur agricole francilien : situation économique des filières, contraintes environnementales, installation des jeunes, périurbanité et développement des circuits courts, aménagement du territoire... sans oublier les dossiers locaux des secteurs parcourus à cette occasion : Vallée de Seine dans les Yvelines (Guerville - Brueil-en-vexin - Bouafle) et Est du Vexin dans le Val d'Oise (Frémécourt - Génicourt - Hérouville).

En Grandes Cultures, les inquiétudes se sont notamment portées sur la baisse des aides PAC et l'absence d'outil de lissage des revenus suffisamment efficaces pour encaisser la volatilité des cours.

E. SIMON - Bureau Communication et Information



Pour en savoir plus
Bureau Communication
01 39 23 42 16

ACTUALITES



AGENDA

ENTREPRISE

10-MAR: Date limite dépôt dossiers PRIMVAIR DIVAIR

13-AVR : Date limite dépôt dossiers PRIMVAIR DIVAIR

5-JUIN : Date limite dépôt dossiers PRIMVAIR DIVAIR

7-SEP: Date limite dépôt dossiers PRIMVAIR DIVAIR

6-OCT : Date limite dépôt dossiers PRIMVAIR DIVAIR

ENVIRONNEMENT

21-AVR : Journée Agriculture de conservation et Qualité de l'eau à Louye (27)

24,25-MAI : Formation biologie des sols à Magnanville (78)

31-MAI ET 1-JUIN : Formation biologie des sols à Etampes (91)

7-JUIN : Journée Agriculture de conservation à Louye (27)

TECHNIQUE

8-MARS : Copil pass filière Horti-Pepi

9-JUIN : Plateforme Ouest à Méré (78)

13-JUIN : Plateforme Maraîchage-Arbo Crespière (78)

14-JUIN : Plateforme Sud à Etampes (91)

16-JUIN : Plateforme Nord à Vallangoujard (95)

COMMUNICATION

1er-AVRIL au 15-MAI: Déclaration PAC

8-AVR : Bureau Chambre d'Agriculture

9-MAI : Session Chambre d'Agriculture

15-JUIN : Bureau Chambre d'Agriculture

4-SEPT : Festival de la Terre



ACTU PARLEMENTAIRE



F.Marlin (AN, REP) : QE Rappels engagements Pause normative

JM.Tétart (AN, REP) : QG financement des agences de l'eau

J.Myard (AN, REP) : QG financement des agences de l'eau

P.Morange (AN, REP) : QE Vente forêt domaniale

JP.Blazy (AN, SRC) : QE Rapports ADEME Energies renouvelables vs nucléaire

R.Colas (AN, SRC) : QE aide au développement - droit des femmes, QE vétusté aménagements RN6

AN : Motion de rejet sur le projet de Loi du Sénat sur la compétitivité des filières agricoles et agroalimentaires

CL.Campion (S, SR) : QE Accessibilité établissements recevant du public

M.Berson (S, SR) : QE Stratégie nationale de la recherche

Sources : Sites internet Assemblée Nationale et Sénat

Légende - QE : question écrite / QO : question orale / QG : Question au gouvernement

A LIRE

FOUTEZ-NOUS LA PAIX !

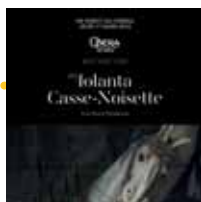
Isabelle Saporta, Editions Albin Michel.

Leurs produits sont servis sur les plus grandes tables du monde. Et pourtant... l'administration les harcèle en permanence, transformant leur quotidien en enfer !

AGRICULTURE ET MONDE AGRICOLE

Pierre Daucé, Editions La Documentation Française

Cet ouvrage retrace l'évolution historique de l'agriculture et présente les perspectives qui s'offrent à ce secteur en évolution rapide.



A ECOUTER

IOLANTA, CASSE-NOISETTE

Opéra Garnier (75009), jusqu'au 1 avril 2016
avec Piotr Ilyitch Tchaïkovski, Alexander Tsymbalyuk,
Sonya Yoncheva

FEU ! CHATTERTON

Le Trianon (75018), jusqu'au 11 mai 2016
Pop-rock

A VOIR

MEDECIN DE CAMPAGNE

Thomas Lilti, avec François Cluzet et Marianne Denicourt
Jean-Pierre, le médecin de campagne, est malade. Une personne arrive pour le seconder mais comment se passera la collaboration ? Arrivera-t-il à se faire remplacer...?

RETOUR CHEZ MA MERE

Eric Lavaine, avec Alexandra Lamy et Josiane Balasko
Revenir vivre chez sa mère : bienvenue dans un territoire hostile, inattendu, savoureux et plein de secrets : la famille !



A DECOUVRIR

CHEFS-D'OEUVRE DE BUDAPEST

Musée du Luxembourg (75006), jusqu'au 10 juillet 2016
Découvrir les chefs-d'œuvre des musées de Budapest

CHAMANES ET DIVINITES

Musée du quai Branly (75007), jusqu'au 15 mai 2016
chefs-d'œuvre des quatre cultures de la côte équatorienne

PLATE-FORMES EXPERIMENTALES

du service technique de la Chambre d'Agriculture IDF



Nouveauté 2016 : des conseillers de chaque service de la Chambre vous accueilleront sur un stand afin de répondre à toutes vos questions sur les différentes prestations que propose la Chambre

RETENEZ LES DATES :

9 juin : Plateforme ouest à Méré (78)
13 juin : Plateforme Maraîchage-Arbo Crespière (78)
14 juin : Plateforme sud à Etampes (91)
16 juin : Plateforme Nord à Vallangoujard (95)

